

Livret d'accueil bénéficiaires



Organisme de **F**ormation d'**A**ccompagnement en **S**oins

Est une antenne **A2mains**



Site de formation principal :

*49 du Gambetta
17700 Surgères*

Site de formation secondaire :

*16 rue de la Binetterie
17700 Surgères*

Référent administratif 07 56 41 54 01

Vanessa LE COUSTER
ofasformation@gmail.com

Référent pédagogique 06 58 79 49 93

Alexandra SIDIBE
alexandra.sidibe@ofas17.fr

Siège social de l'établissement

*Square du Château
Demeure du Régisseur
17700 Surgères*

Standard 05 46 07 24 61

Rejoignez-nous sur



<https://www.facebook.com/ofasformation/>

N° SIRET 314 971 813 000 22

N° Déclaration d'activité : 54 17 01824 17 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état)



Sommaire

Préambule

Notre approche

Organigramme

Localisation de nos sites de formation sur Surgères

- ↪ Les hébergements
- ↪ La restauration

Site de formation – 17700 Surgères

- ↪ Le Gambetta au 49 (lieu de formation principal)
 - ↳ Localisation
 - ↳ Descriptif du bâtiment
- ↪ La Binetterie au 16 (lieu de formation secondaire)
 - ↳ Localisation
 - ↳ Descriptif du bâtiment

Quelques consignes

Contacts & Accueil des personnes en situation de handicap



16 rue de la Binetterie



49 rue Gambetta

Préambule



**Professionnels de santé
(employeurs, salariés)
Bénévoles**

Nous vous proposons de l'accompagnement sur mesure

A2mains, est une association présente sur le secteur de Surgères depuis 1977, dans le secteur de l'aide à la personne.

Centre de formation depuis 2015, OFAS Formation, a particulièrement orienté ses actions vers le domaine de la santé, en proposant des formations visant à l'acquisition et le développement des compétences des salariés dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

Ainsi, OFAS Formation propose par ses intervenants spécialisés, des modules adaptés, sur mesure, alliant théorie et pratiques professionnelles afin de s'ajuster aux évolutions des métiers du médico-social.

Nous vous invitons à découvrir notre site internet (<http://ofas-formation.fr/>) et restons à votre disposition pour tout renseignement.

Directeur OFAS Formation
M. Yverick BUREAU

Notre approche

Répondre aux attentes des métiers du secteur médico-sociaux :

- ⇒ Avoir une aptitude à s'adapter à des situations nouvelles et complexes
- ⇒ Maîtriser les fondamentaux de son métier.

Répondre aux catégories générales d'une demande de formation :

- ⇒ Améliorer une compétence,
- ⇒ Créer une compétence, dans un domaine qui n'est pas encore le sien,
- ⇒ Être capable de vérifier, et/ou d'évaluer, une pratique.

Différentes approches sont possibles, soit :

- ⇒ Traiter la compétence individuelle pour faire acquérir une qualification,
- ⇒ Traiter la compétence collective d'une équipe, ou d'une institution pour améliorer la qualité globale.

La démarche est de respecter :

- ⇒ Le caractère transversal de la formation, avec ses dimensions de savoir, savoir-faire et savoir-être,
- ⇒ Une réponse concrète personnalisée, répondant à l'attente des bénéficiaires et à la demande de l'encadrement.

Nous vous proposons une formation adaptée à une situation particulière, et jamais standard. Celle-ci correspond au plus près des attentes, des bénéficiaires, et de leur encadrement. Ainsi, nous participons à faire face aux évolutions du secteur que sont les regroupements, le nouveau cadre budgétaire, l'évaluation interne, les tableaux de bord de la performance que de nombreux professionnels cherchent à actualiser et le développement des compétences.

Nous participons à la formation de tous les acteurs du secteur social et médico-social et nous les aidons à s'adapter à ces mutations.



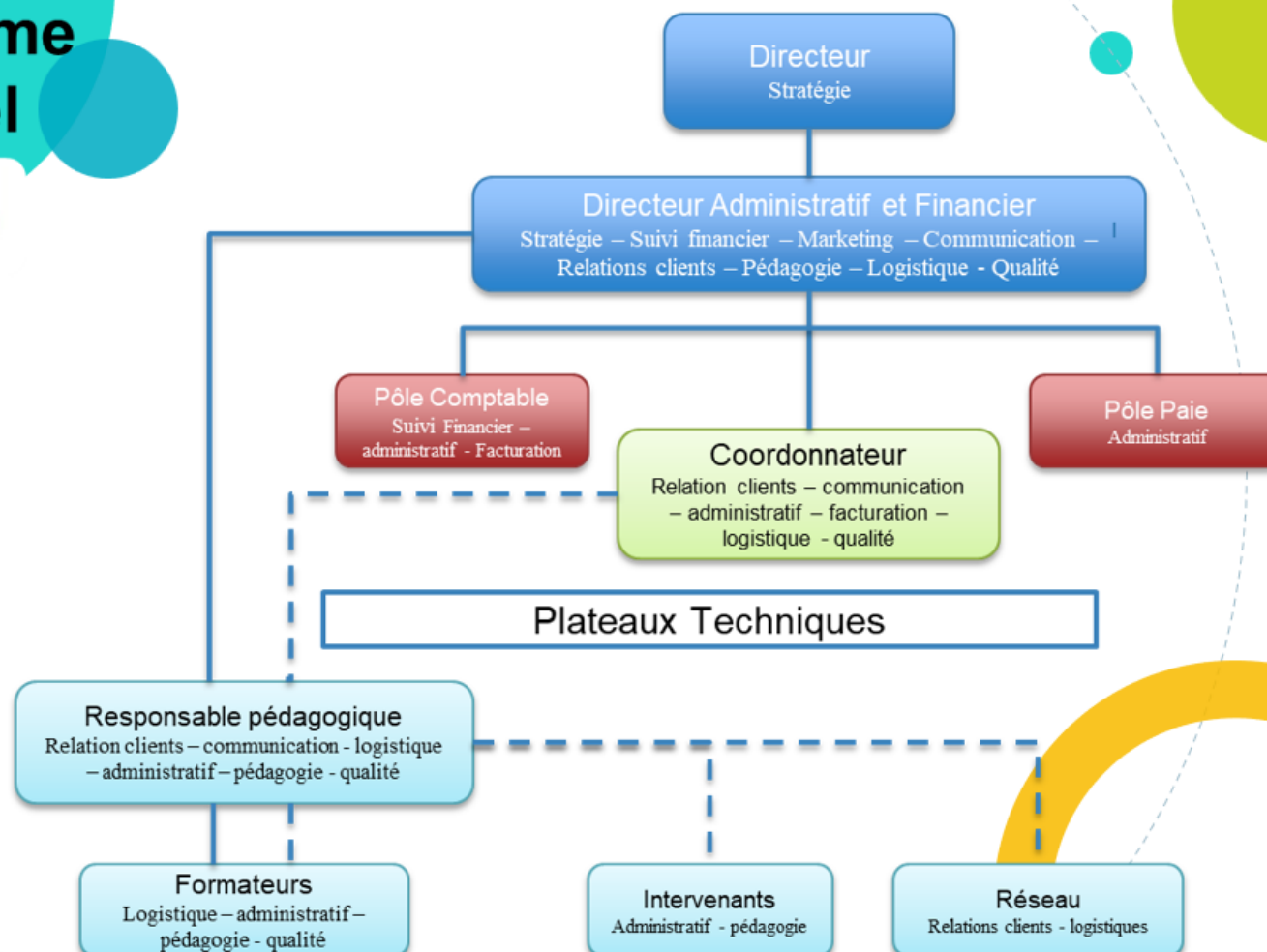
Organigramme

Organigramme fonctionnel

Ofas Formation
est une antenne **A2mains**

Surgères

Légende :
--- Lien métier



2025

Localisation de nos sites de formation sur Surgères



Hébergement

Hôtel accessible en voiture & chambres d'hôtes à pied.

↳ Hôtel :

Hôtel de la gare – 19 rue Julia et Maurice Marcou – 17700 Surgères - 05 46 09 91 18

↳ Chambre d'hôte :

https://www.airbnb.fr/s/Surg%C3%A8res--France/homes?adults=1&children=0&checkin=&checkout=&source=mc_search_bar&place_id=ChIJwxRGpFEuAUgRII7uYJLTBQQ&click_referer=f%3A5EE_ALL%7Csid%3A17d3f5f6-b24b-4f5b-8543-5da24fcbd4a9%7Cst%3ALANDING_PAGE_MARKET&title_type=NONE&refinement_paths%5B%5D=%2Fhomes

5da24fcbd4a9%7Cst%3ALANDING_PAGE_MARKET&title_type=NONE&refinement_paths%5B%5D=%2Fhomes

Restauration

Un coin repas est mis à votre disposition sur tous nos sites de formation ou vous pourrez trouver un réfrigérateur et un micro-onde :

- Gambetta & Binetterie : au rez-de-chaussée.
- Siège social – Demeure du Régisseur : au 2^{ème} étage

Accès à pied vers le restaurant d'A2mains, situé sur le site du Gambetta 10 minutes à pied des 2 autres sites où vous aurez, entrée, plat, dessert et café, pour un tarif associatif (sur réservation).

De nombreux autres points de restauration, sont accessibles à pied ou en voiture.

https://www.tripadvisor.fr/Restaurants-g1424556-Surgeres_Charente_Maritime_Nouvelle_Aquitaine.html

le Gambetta

(lieu de formation principal)

Localisation

A pied, le centre de formation se situe à 5 minutes du cœur du centre-ville (350 mètres) et 15 minutes de la gare (1.2 km).

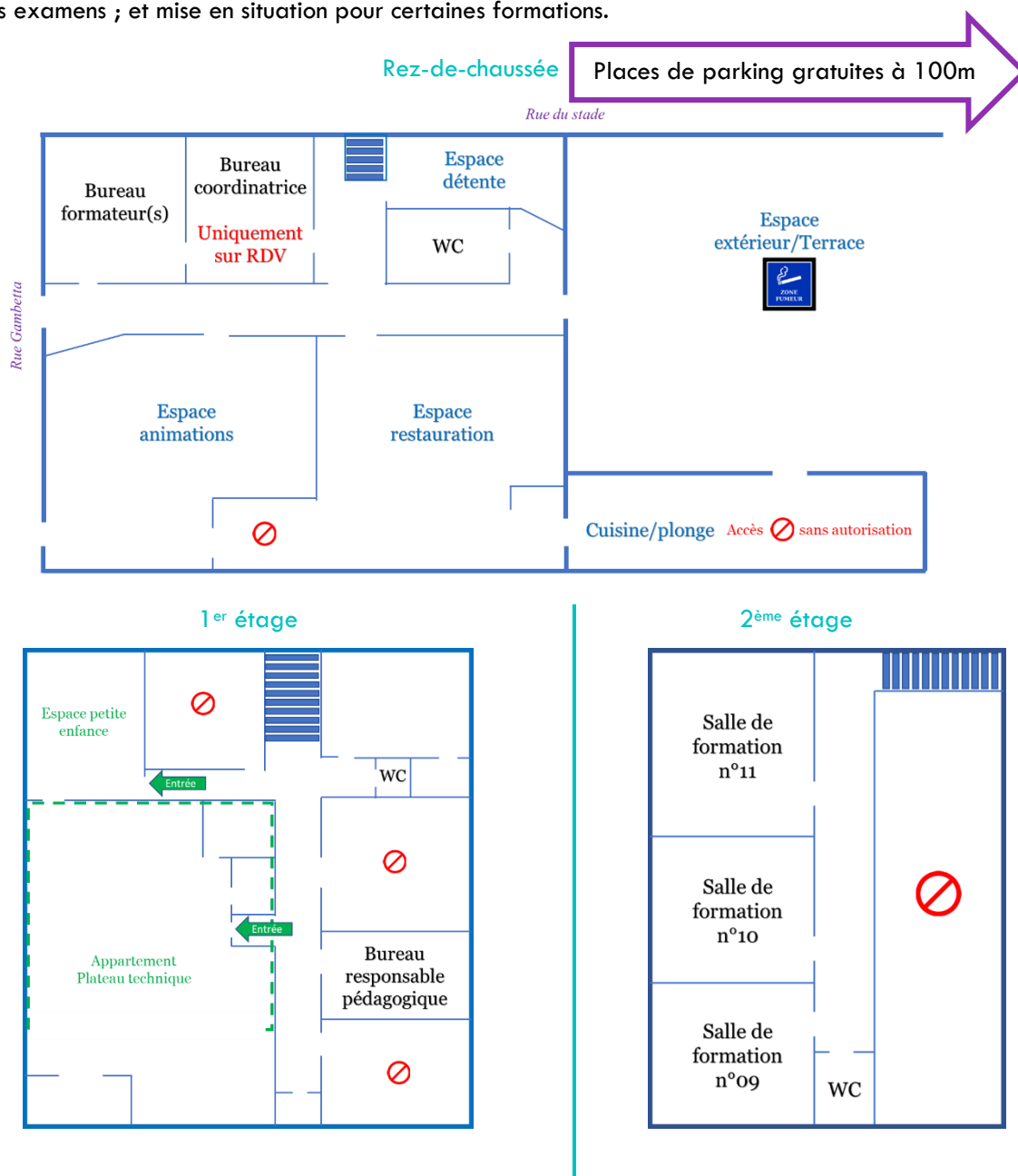
Coordonnées GPS : ✱ Latitude : 46.109203
 ✱ Longitude : -0.75055

Stationnement :

Nous vous précisons que le stationnement est interdit sur les trottoir devant les façades du centre de formation. Vous trouverez un parking gratuit près du stade.

Descriptif du bâtiment

C'est ancien hôtel/restaurant, transformée en centre de formation. Ce bâtiment fait environ 435m2, sur lequel se trouve un appartement équipé de matériel médical au 1er étage servant de plateau technique pour les examens ; et mise en situation pour certaines formations.



La Binetterie

(lieu de formation secondaire)

Localisation

A pied le centre de formation se situe à 5 minutes du cœur du centre-ville (350 mètres) et 14 minutes de la gare (1.1 km).

Coordonnées GPS : ✱ Latitude : 46.106525
 ✱ Longitude : -0.755622

Descriptif du bâtiment

Rez-de-chaussée



1^{er} étage



Rappel sur certains articles du Règlement Intérieur

Lieu de consultation :

↳ Dans les 2 bâtiments de formation

↳ Site internet : <http://ofas-formation.fr/>

3.2 – Utilisation des matériels et machines mis à disposition (Cf. Règlement intérieur pour la suite de l'article)

Tout bénéficiaire est tenu de conserver en bon état de fonctionnement le matériel (fournitures, machines, ...) qui lui est confié dans le cadre de sa formation.

Après chaque utilisation du matériel ou plateau technique, les bénéficiaires sont tenus de rendre les lieux dans un état permettant une nouvelle utilisation.

3.5 - Interdiction de fumer ou vapoter

Il est interdit de fumer ou vapoter dans les locaux d'OFAS Formation.

Article 6 – Assiduité du bénéficiaire en formation (Cf. Règlement intérieur pour la suite de l'article)

Les bénéficiaires sont tenus à une obligation d'assiduité. Cette obligation d'assiduité consiste à participer au travail, à respecter les horaires de formation, ...

6.2 – Absences, retard ou départs anticipés (Cf. Règlement intérieur pour la suite de l'article)

En cas d'absence, de retard ou de départ avant l'horaire prévu, les bénéficiaires doivent avertir l'organisme de formation et s'en justifier, ... (Cf. Règlement intérieur pour la suite de l'article)

7.1 - Des personnes

Il est demandé à tout bénéficiaire d'avoir un comportement garantissant le respect des règles élémentaires de savoir vivre, de savoir être en collectivité et le bon déroulement des formations. De ce fait, les bénéficiaires doivent respecter les opinions, religions ou origines différentes. Ils sont tenus de s'abstenir de toute discrimination, de toute propagande et de tout prosélytisme politique, confessionnel ou syndical.

Tout acte d'incivilité peut être sanctionné. Tout acte d'agression verbale ou physique est considéré comme un fait grave, et le cas échéant, sanctionné comme tel.

7.4 – Utilisation de son téléphone portable

Sauf autorisation particulière du formateur/intervenant (recherche d'information dans le cadre du cours dispensé, jeux pédagogiques, ...), toute utilisation de son téléphone portable en cours de formation est interdite afin de ne pas perturber le groupe.

8.1– Entretien des locaux (Cf. Règlement intérieur pour la suite de l'article)

Les bénéficiaires disposent d'un espace détente et restauration à l'intérieur des bâtiments de formation comprenant réfrigérateur, four à micro-ondes, évier, tables et chaises. Pour le confort de tous, chaque bénéficiaire doit veiller à :

- ✓ Laver, essuyer et ranger les ustensiles de cuisine mis à disposition qu'il a utilisé
- ✓ Laisser les tables, le sol et l'électroménager propres (éponges, torchons et produits ménagers à disposition).

8.2- Comportement écocitoyen

En quittant les salles de formation, pensez à éteindre les lumières

Pensez aussi à :

- ✓ Œuvrer pour le « tri sélectif » en séparant le papier des autres déchets dans les poubelles spécifiques.
- ✓ Fermer les portes pour conserver la chaleur dans les locaux et éviter ainsi une surconsommation d'énergie.
- ✓ Économiser l'eau (en fermant les robinets et en signalant les chasses d'eau défectueuses)
- ✓ Utiliser raisonnablement le papier, on préférera les impressions recto/verso
- ✓ Adopter une attitude et un comportement adaptés aux valeurs du vivre ensemble et du respect d'autrui.



Contact

Vous avez des questions, problématiques, etc., vous devez nous en parler.

Contact			
Référente pédagogique & Référente handicap Organisationnels : aménagement cours, suivi en cours de formation, ...	Alexandra Sidibé	06 58 79 49 93	alexandra.sidibe@ofas17.fr
Coordinatrice/Référente administrative & Référente handicap Administratifs : aménagement examen, mise en place matériels spécifique, ...	Vanessa Le Couster	07 56 41 54 01	ofasformation@gmail.com

Accueil des personnes en situation de handicap

Notre responsable handicap, vous accueille et échange sur votre situation afin de trouver les adaptations nécessaires pour la réussite de votre parcours de formation.

OFAS Formation s'appuie sur les acteurs déjà existants pour répondre aux besoins du futur bénéficiaire.

Elle évaluera/identifiera les solutions de compensation à mettre en œuvre en lien avec le futur bénéficiaire et les intervenants.

Recueille des besoins en identifiant les caractéristiques du handicap de la personne ; définit objectivement les différents besoins, nature, intensité de l'accompagnement (aides humaines ou matérielles) ; prend en compte les ressources déjà existantes qui peuvent pallier le handicap.

Elle contactera si nécessaire (en cas de difficultés), les partenaires du territoire à même d'aider à clarifier et à identifier les appuis et les ressources ; et le cas échéant, réoriente la personne en situation de handicap.

Elle accompagnera le bénéficiaire tout au long de son parcours de formation.

– Pendant la période de formation, une attention particulière sera prêtée au bénéficiaire : Des entretiens individuels seront réalisés régulièrement afin d'ajuster les aménagements si nécessaire.

– Pour les formations certifiantes :

Un accompagnement administratif sera possible pour aider le bénéficiaire à renseigner le Formulaire de demande d'aménagements d'épreuves

N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins, nous saurons



vous aider à définir votre projet et vous proposer une solution adaptée

Actualisation document 10/2025

